

2010/2348 - Rénovation de la salle des mariages de la Mairie du 3e à Lyon 3e - Opération n° 03 017 551- Autorisation de programme 2008-1- Programme 8 - Montant de l'opération : 900 000 euros TTC - Vote et affectation de l'autorisation de programme (Direction de la Construction) (BMO du 05/04/2010, p. 0893)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Monsieur le Maire, ce dossier concerne la rénovation de la salle des mariages de la mairie du 3e avec sa magnifique fresque. Ce rapport propose d'autoriser le programme et le montant de l'opération à hauteur de 900.000 euros.

Avis favorable de la Commission.

M. ROYER François : Monsieur le Maire, vous nous demandez d'approuver une dépense de 900.000 euros pour la Mairie du 3e. Une belle somme pour une mairie qui soit dit en passant, aurait du profiter de l'aide qui en son temps avait été proposée par le Député Dubernard, et que vous aviez refusée...

900.000 euros donc, pris sur les crédits de la ville, tout comme le montant des aménagements réalisés dans la salle des mariages des 1er, 5e et 7e arrondissements.

Alors, une simple question, Monsieur le Maire : pourquoi la mairie du 2e doit-elle financer la réfection de la salle des mariages sur son propre budget ? Pourquoi refusez-vous de financer ces travaux sur les crédits de la Ville ? Y aurait-il deux poids deux mesures selon que l'on se trouve dans la Majorité ou dans l'Opposition ?

Merci pour votre réponse.

M. LE MAIRE : Je n'en sais rien, ce que je sais c'est que sur la mairie du 2e nous avons fait un certain nombre de travaux au cours des années dernières, donc je vous enverrai la facture si vous le voulez bien. Je ne pense donc pas qu'il y ait deux poids deux mesures mais n'ayant jamais été invité, jusqu'à présent, à la salle des mariages, je ne savais pas qu'elle était en rénovation.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)